

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 334

DE LYON

Jedi 1^{er} Décembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 4^e DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS.
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

Les incidents provoqués par la délation dans l'armée se multiplient. Une vive agitation règne dans certaines régions.

M. Thalamas, qui insulta Jeanne d'Arc, a été blâmé par le ministre; il a été nommé au lycée Charlemagne.

M. Hubbard a donné sa démission de membre de la Loge la « Philosophie positive ».

Les Japonais ont tenté contre Port-Arthur un assaut furieux. Ils ont été repoussés avec une perte de quatre mille hommes.

La Chambre a continué la discussion du budget. Elle a discuté le budget du commerce.

OPINIONS

La Guerre à la Pensée

Outre qu'elle a imprimé sur l'épaule de la Maçonnerie un stigmate réprouvé désormais indélébile, et accroché dans son dos une pancarte fâcheuse, la publication des fiches, dont le pays est redevable à M. Guyot de Villeneuve, nous gratifie d'un résultat encore plus appréciable.

C'est la fin de la trompeuse mascarade de la Libre Pensée.

Quand on songe que cette association maçonnique, infamement plus agressive et en même temps plus naïve et plus ridicule que ne le fut de son temps l'Inquisition catholique, se donnait pour le sanctuaire de la Libre-Pensée!

Il est propre, le sanctuaire!

La Maçonnerie, du moins celle qui sévit sur la terre de France, n'est pas la Libre-Pensée.

Elle ne l'a jamais été, mais si elle a pu en donner l'illusion, cette imposture a présent pris fin.

Son masque est arraché; son déguisement de carnaval philosophique est arraché, en loques, en lambeaux, et c'est déshabillé, le cul nu, comme on passe au conseil de révision, qu'on la juge et qu'on la jauge.

Non, elle n'est pas la Libre-Pensée. Elle est la guerre à la pensée, à la conscience, à l'intime Droit de l'homme en soi de concevoir les choses et les idées selon son gré, selon son goût, selon ses aptitudes, et à en tirer telles pensées, telles convictions, telles aspirations qui lui conviennent.

La preuve, qui n'était faite que pour les voyants, est désormais faite pour tout le monde.

Qu'est-ce donc que ces milliers de fiches idiotiques et malveillantes, numérotées sous le sceau du Grand-Orient, si ce n'est la surveillance, la dénonciation et la fusillade de la pensée sous toutes ses formes?

On n'y moleste pas seulement la pensée, dans son restaurant, dans son service, dans sa récréation comme dans son travail, dans sa tâche journalière imposée par le pain quotidien, jusque dans ses amitiés insoupçonnées et jusque dans son repos familial, le F. V. surveillant du Grand-Orient qui le guette, qui le note, qui le dénonce, qui déshonore la femme par ses calomnies de goulai, en même temps qu'il réduit l'homme à la stérilité, au piètinement et à la misère par ses arrêts clandestins d'espion accredité, destinés à la Maison du Secret qui est l'anticambre du gouvernement!

On n'a jamais rien vu de plus repugnant, car Venise était une République de patriciens et de marchands qui ne se plaignait point de démocratie ni de librepensée.

Il faut vivre dans un pays détraqué où tous les ressorts semblent débandés, toutes les énergies luxées, et toutes les indignations étouffées, pour que cette association de délateurs puisse échapper en tous lieux au soufflet vengeur que donna Syveton, à la cravache, aux crachats, non seulement de tous ceux qui ont souffert par elle, mais aussi de tous ceux qui pensent encore librement, de tous ceux qui veulent garder la liberté de la pensée, et de tous ceux qui font encore profession d'aimer et de servir ce que fut la République.

La vérité, tant de fois dite en vain, apparaît aujourd'hui. A savoir que la pensée de tous et d'un chacun ne sera libre en France que le jour où la prétendue Libre-Pensée, association illicite et secrète de gens qui ne sont ni libres ni penseurs à aucun titre, aura été abolie, dans la même forme que l'a été l'Inquisition dont elle a pris la suite et recueilli la succession.

Combien de fois avons-nous exposé que le véritable libre-penseur ne saurait chercher querelle à autrui sur ce qu'autrui peut penser; que, pour apporter ainsi dans la persécution d'une idée religieuse un tel et si bête acharnement,

pour en avoir le goût, pour en avoir à ce point la volonté offensive et persévérante, il faut être soi-même le fanatique débridé d'une religion concurrente, d'un dogme concurrent, d'un cléricalisme concurrent, c'est-à-dire tout le contraire de ce que la République attendrait d'un esprit laïque et d'une intelligence française.

Ce n'est point seulement de fanatisme religieux qu'il convient d'accuser la Maçonnerie, à la fin démasquée. C'est de cléricalisme au premier chef.

S'il faut s'entendre sur ce terme, n'est-il point cette déformation cérébrale qui consiste à subordonner les lois des assemblées, les décrets du gouvernement, les actes de l'autorité publique, les arrêts du juge, les dispositions du pouvoir, les carrières des citoyens, les moyens légitimes de gagner leur vie ou ceux de parvenir, ou ceux d'acquiescer de l'honneur et du rang dans leur profession, enfin toutes les manifestations multiformes de la marche et l'ascension du citoyen sur toutes les routes ouvertes à son mérite, à un seul et unique critérium: celui de la foi religieuse.

On dit que les Dominicains espagnols ont fait cela et que les Jésuites ont poussé jusqu'à la perfection ce système de gouvernement. C'est possible. Je ne m'en suis, pour ma part, jamais aperçu, encore que je n'aie aucune sympathie susceptible de m'aveugler sur le dessin principal de ces associations catholiques.

Mais je constate, et je ne suis plus le seul à faire cette constatation, que la Maçonnerie est exactement le décalque effronté de ce système, dans lequel la France presque tout entière, et spécialement la France républicaine, a juré de ne plus retomber.

C'est en vue d'échapper à cette contrainte, à cette tyrannie de la religion sur sa pensée et sur sa vie elle-même qu'il y a dans tout citoyen français un germe d'insurgé, un embryon de révolutionnaire, un électeur prêt à tout plutôt qu'à cela.

C'est parce qu'on lui montre incessamment ce spectre dans le prêtre, que le Suffrage universel consent, descend, le dégoût dans l'âme, mais sa résolution non moins assurée que son dégoût, à ces choix surprenants, désordonnés et subalternes qui peuplent les assemblées politiques d'un recrutement si singulier.

C'est pour éviter le prêtre, pour éviter la domination du cogot politique qui le contraindrait dans sa pensée, que le Suffrage universel accepte aveuglément toutes ces non-valeurs, tous ces bateleurs, tous ces marchands de contre-marchés et coureurs de pots-de-vin qui composent les majorités demestiquées. Tout, semble-t-il dire, tout, plutôt que le cogot gouvernant!

Et pendant que le Suffrage universel fait obstacle, sans repos ni armistice, à ce péril imaginaire, avec lequel on le conduit, voilà que la Maçonnerie lui fait dans le dos ce qu'il est occupé à combattre de face!

Et par quels odieux moyens, par quels procédés honteux, avec quelles incroyables connivences, au sein même du gouvernement, qui apparaît ainsi, dans la dégradation de sa fonction sociale, une équipe hésitante de cuistres et de laquais, au service d'une bande de mouchards.

La Maçonnerie ne s'est pas dissimulé la gravité du choc qu'elle venait de recevoir.

Le soir même de l'interpellation, le conseil de cette ignoble société de police secrète et mutuelle formulait crûment le mot de sa situation :

« Ou il faut que la Maçonnerie vienne à la coupe ou la Maçonnerie est fin... »

Tenir le coup, pour ce monde-là, c'est braver le décri général, la clameur de haro, c'est faire tête à l'indignation, à la colère, au mépris de tout un peuple, c'est dire : « Eh bien oui, nous sommes des malfaiteurs, c'est entendu, mais venez nous enlever de là ! »

Et l'on ne sait ce qui est le plus misérable de ce cabotage d'audace, de cette piteuse singerie des hommes de la Révolution, ou des actions inexplicables et viles par lesquelles on prétend les continuer.

Les hommes de la Révolution ont pu tout faire et tout oser pour se maintenir, descendre dans la honte et dans le sang, s'entre-dévoier dans l'abjection, l'histoire leur trouve une excuse qui ennoblit jusqu'à leurs forfaits : c'est qu'ils défendaient la France contre l'étranger.

Maintenant, c'est le contraire. C'est pour livrer la France aux influences et aux directions étrangères que la Maçonnerie s'est emparée de la République.

C'est pour Pitt et Cobourg qu'elle travaille; c'est pour Brunswick qu'elle s'affuble des détroques de Danton, qu'elle pastiche et qu'elle démarque les farouches résistances des clubs et des comités.

Derrière 3,000 arrivistes et 45,000 imbéciles, reliés entre eux par une armée de mouchards, il y a l'usurier juif de Francfort et le fanatique religieux huguenot, arrivé d'hier de Genève, de Londres, de Berlin.

Encore un effort, encore un sacrifice, encore une preuve, et cette dernière vérité crèvera les yeux.

Georges THIÉBAUD.

NOTES POLITIQUES

BRavo LA JEUNESSE !

A Paris contre Thalamas, à Lyon contre Crescent, les potaches manifestent bruyamment.

M. Thalamas, professeur au lycée Con-

dorcet, a insulté Jeanne d'Arc; M. Crescent, professeur au lycée Ampère, s'est ravalé au rôle de mouchard en fournissant au f. V. Vadecard des fiches délatrices sur certains officiers de la garnison.

Avez-vous l'un ou l'autre n'ont pas volé ce qui leur arrive. Jeanne d'Arc est une héroïne nationale, glorifiée par tous les partis, chantée même par les Anglais, ses bourreaux; elle est l'incarnation vivante du patriotisme; sa pure et noble figure fut toujours respectée par les historiens qui la donnèrent en exemple aux générations.

M. Thalamas est un professeur « modern style », genre Hervé. Il ramasse contre Jeanne d'Arc les insanités de quelques déséquilibrés et il sert ces racontars ignobles à ses élèves, en guise d'histoire.

M. Crescent a foulé aux pieds les sentiments primordiaux de l'honneur; il a oublié que le fond du caractère français est fait de franchise, de loyauté, de droiture et qu'il répugne aux viles besognes policières. Il a oublié que celui qui est chargé d'élever la jeunesse, doit lui-même donner l'exemple de la loyauté afin de pouvoir, lorsque l'occasion s'en présente, réprimer le mensonge et la fourberie. Or, comment voulez-vous que M. Crescent, professeur de délation, mouchard et fabricant de « fiches » puisse encore remplir son rôle d'éducateur puisqu'il est déshonoré aux yeux de ses élèves? Et comment voulez-vous que ces jeunes gens ne manifestent pas leur dégoût pour de tels procédés et pour un tel maître?

Les lycéens manifestent donc contre Thalamas et contre Crescent. Ils font bien. Par leurs clamours indignées, ils vengent la Pucelle insultée et l'honneur foulé aux pieds. Ils donnent un exemple de courage dont ils faut les féliciter à une époque où la virilité semble avoir disparu de chez leurs aînés. Ce sont ces jeunes gens, ces hommes de demain, qui font aujourd'hui ce que d'autres auraient dû faire depuis longtemps et leur donnent une salutaire leçon d'énergie.

Bravo les jeunes ! Puisque vos coeurs vibrent encore, tout n'est pas mort sur la vieille terre de France. — Camille DUOD.

INFORMATIONS

LES DÉLÉGUÉS SCANDINAVES

Paris, 30 novembre.

Les parlementaires scandinaves sont allés aujourd'hui visiter Chantilly. Ils se rendent de retour à Paris ce soir.

Les rois de Danemark, de Suède et de Norvège ont adressé à M. d'Estournelles de Constant des télégrammes faisant des vœux pour la réalisation des idées de paix et d'arbitrage international.

M. d'Estournelles de Constant et soixante députés français visiteront au mois de juin prochain, les capitales scandinaves. Leur visite durera quatre jours.

LES CHAUDIÈRES DE M. PELLETAN

La 9^e chambre a rendu son jugement sur la poursuite en diffamation de M. M. Nicolas, ingénieurs et constructeurs de chaudières, contre M. Rochefort et l'*Intransigeant*.

On se rappelle que les défenseurs plaident l'incompétence, leurs attaques ayant visé le ministre de la marine, justiciable de la cour d'assises, et les faits étant indivisibles. Contrairement à ce système, le tribunal s'est déclaré compétent.

M. COMBES ET LE VATICAN

Rome, 30 novembre.

L'*Observatore Romano* déclare erronées les déclarations faites par M. Combes, lorsqu'il a prétendu que le Saint-Siège, en 1903, avait ordonné aux Capucins, aux Dominicains, aux Franciscains, de retirer la demande d'autorisation qu'ils avaient présentée.

L'organe du Vatican ajoute que la demande fut présentée sur les conseils du gouvernement français et le Saint-Siège ne dénonça cette démarche que lorsqu'il connut les conditions inacceptables faites aux religieux.

LA LOI DE DEUX ANS

La commission sénatoriale de l'armée a entendu cet après-midi M. Berteaux, ministre de la guerre, sur les articles du texte de loi votés par la Chambre, et la commission avait réservé lors de son dernier examen.

En dehors de quelques articles qui concernent surtout les questions d'organisation et le contentieux, la commission s'est spécialement occupée du contingent algérien. Le ministre de la guerre a exposé les raisons qui avaient poussé la Chambre à n'astreindre les jeunes gens résidant en Algérie qu'à une année de service.

Il a expliqué que la Chambre avait été très trappée de la situation faite à la Tunisie, qui bénéficie de la dispense d'un an, conditions de colonisation sont à peu près les mêmes en Tunisie qu'en Algérie.

Le ministre a insisté pour le maintien des dispositions votées par la Chambre. Il sera entendu à nouveau samedi, au sujet de toutes les autres dispositions sur lesquelles les deux Chambres sont en désaccord.

M. THALAMAS DÉPLACÉ

Paris, 30 novembre.

Ce matin, vers onze heures et demie, trois cents étudiants environ ont descendu au pas de course la rue Saint-Jacques, en criant: « Conspuez Thalamas ! A bas Combes ! » Ne pouvant passer par le Petit-Pont, ils se sont dirigés place Saint-Michel, où ils ont été dispersés.

Un autre groupe, composé de deux cent cinquante manifestants, portant un morceau de drap rouge fixé au bout d'une canne et criant: « Vive Thalamas ! Vive Combes ! » est descendu par les rues de la Sorbonne et des Ecoles et s'est heurté, boulevard Saint-Michel, à un groupe d'agents qui l'ont dispersé.

Une partie de ce dernier groupe a pu arriver au pont au Double, où une bagarre s'est produite avec les agents. Le drapeau rouge a été saisi par l'officier de paix et les manifestants ont été dissimulés. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Décision ministérielle

Paris, 30 novembre.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, vient de prendre sa décision dans l'affaire Thalamas.

Une étude attentive tant des témoignages recueillis que des observations présentées par M. Thalamas lui ayant permis de remettre les choses au point, il a reconnu que, s'il n'était pas établi que les propos injurieux aient été exactement tenus par le maître dans la forme alléguée et avec l'intention reprochée, ce maître-ci n'avait pas moins manqué au fait et à la mesure qu'il s'imposait à un professeur.

M. Thalamas est blâmé. Il est nommé au lycée Charlemagne.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Paris, 30 novembre.

Voici l'opinion des journaux du soir sur l'impôt sur le revenu et sur les débats engagés à la Chambre :

M. Berthoulat, dans la *Liberté* :

Socialistes, radicaux, progressistes, nationalistes, membres de la droite, tous l'ont éreinté à qui mieux mieux. Il n'a trouvé grâce que devant le seul M. Jaurès, qui vient de lui apporter l'appui de sa compétence universelle, reconnue par tous et de ce fait pas à moitié piquant de voir la trajectoire politique de M. Rouvier et celle de M. Jaurès se réunir en un point de conjonction qui est l'impôt sur le revenu.

Et nous quelle forme? Sous celle d'un projet dont personne ne veut, sauf M. Jaurès et M. Rouvier, et encore ce dernier n'est-il partisan de son œuvre que parce que M. Jaurès la lui a imposée. Curieuse collaboration du Gascon et du Marseillais. Mais on n'en finit pas, et il faut attendre toutes les contradictions, tous les paradoxes, toutes les réticences, en un mot toutes les comédies.

Les Débats :

Ce que disait la Constituante, en 1791, n'a pas cessé d'être vrai en 1904. Aujourd'hui comme alors, le contribuable de ce pays a horreur d'un régime fiscal qui le réduit à l'attribution, soit de se laisser imposer suivant le bon plaisir des contrôleurs ou des répartiteurs, soit de faire rectifier les évaluations de ces taxateurs en dévoilant le secret de ses affaires.

Les préoccupations qui inspirèrent les législateurs de la Révolution seraient plus légitimes que jamais dans un temps comme le nôtre, où la passion politique divise en deux camps les habitants des plus modestes villages et où l'on voit une partie de la population, non seulement chargée de représenter et surtout d'informer la préfecture, dans les communes où les élus de la population n'ont pas l'heure de plaie au gouvernement du jour.

Le moment serait admirablement choisi pour briser en matière d'impôts directs avec des règles tutélaires qui, elles, sont bien conformes à nos traditions et pour donner aux autorités officielles ou officieuses une occasion de plus d'intervenir dans la vie privée des particuliers.

Qu'il nous suffise pour l'instant de constater que le projet rebattu de tous et traité par son père putatif comme un enfant dont il ne voulait pas, ne contente que M. Jaurès tout seul. Mais, lui seul, n'est-ce pas assez?

Le Temps :

Il est exact qu'en voyant M. Rouvier entrer dans le ministère Combes, un grand nombre de personnes qui n'ont point de parti pris se désolent : « Celui-là nous préserve contre toutes les fantaisies de ses collègues, serviteurs dociles des utopies socialistes, pourraient compromettre la fortune publique. »

Tout cela est fort étrange. La strême socialiste avait-elle prévu ce miracle inouï : M. Rouvier, financier classique, devenu le fossoyeur du baron Louis et dit à l'extrême gauche : « Vous pouvez faire à votre gré de détestables paquets, mais que je suis là pour vous faire de bonnes finances, des finances qui dureront bien autant que nous. »

Nous le voyons enfin s'engager complaisamment, en posant la question de confiance sur un projet qui n'est pas le sien et que librement il n'aurait pas conçu.

Tout cela est fort étrange. La strême socialiste avait-elle prévu ce miracle inouï : M. Rouvier, financier classique, devenu le fossoyeur du baron Louis et dit à l'extrême gauche : « Vous pouvez faire à votre gré de détestables paquets, mais que je suis là pour vous faire de bonnes finances, des finances qui dureront bien autant que nous. »

Nous le voyons enfin s'engager complaisamment, en posant la question de confiance sur un projet qui n'est pas le sien et que librement il n'aurait pas conçu.

Tout cela est fort étrange. La strême socialiste avait-elle prévu ce miracle inouï : M. Rouvier, financier classique, devenu le fossoyeur du baron Louis et dit à l'extrême gauche : « Vous pouvez faire à votre gré de détestables paquets, mais que je suis là pour vous faire de bonnes finances, des finances qui dureront bien autant que nous. »

DANS LES PORTS DE GUERRE

Paris, 30 novembre.

On signale l'arrivée à Paris du citoyen Vibert, premier adjoint au maire de Brest et secrétaire général du syndicat des travailleurs.

Le citoyen Vibert vient prendre part à la discussion que les autres délégués des quatre ports déjà arrivés depuis quelques jours ont aujourd'hui avec M. Pelletan. Les délégués réclament la réintégration des ouvriers et ouvrières congédiés à l'île Saint-Michel et présenteront en outre au ministre les revendications formulées par les ouvriers des arsenaux touchant les salaires, la retraite, etc. C'est de cela entièrement et des détails, que le ministre qui peut dépendre une nouvelle grève générale.

Une dépêche de Toulon annonce qu'à la suite des satisfactions accordées par le ministre au lendemain de l'essai de grève de Brest et de Lorient, la Fédération nationale des travailleurs réunis de la marine de l'Etat adresse la lettre suivante aux travailleurs de l'arsenal :

Ainsi que les télégrammes l'indiquent, le prolétariat des arsenaux vient de remporter une brillante et nouvelle victoire. Les camarades nous ont permis de nous rendre compte de ce que peuvent la fermeté et l'entente ouvrières.

Si nous devons remercier quelqu'un de la réussite de cette entreprise, c'est à nous tous, camarades, que nous devons adresser des félicitations, mais nous n'avons pas à nous congratuler de ce que le soulèvement de nos forces, appuyé avec une énergie et un élan incomparables par l'union fédérative de l'Etat et par la coopération générale du travail, est parvenu à faire respecter notre droit le plus essentiel.

LA SALLE JEAN-CARRIÉS

Paris, 30 novembre.

Aujourd'hui a été inaugurée, au Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris, la salle Jean-Carriés, où est exposée la précieuse collection des œuvres du jeune artiste lyonnais dont nous avons dit à quelques reprises que la collection offerte par M. Georges Hoerschell à la ville.

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts; MM. Georges Desplas, président du conseil municipal; de

Selves, préfet de la Seine; Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, ont admiré avec le donateur toutes les sculptures, tous les grès qui parent maintenant de si splendide façon la salle nord du premier étage du Petit-Palais.

Derrière eux, se pressaient une centaine d'invités. Après un lunch, M. Desplas a résumé en quelques mots éloquentes la vie du jeune artiste et il a ajouté :

La mort n'a pas permis au jeune et puissant sculpteur de devenir le très grand artiste qu'il eût été, mais son prodigieux labeur a surpris des maîtres contemporains, comme Dalou, qu'émerveillait la puissance, l'originalité, la fécondité de ce jeune talent.

C'est que les visions d'art de Jean Carriés rayonnaient bien au-delà des limites de son humble existence de travailleur. Son ciel, d'une merveilleuse acuité, percevait des harmonies de formes que sa main névreuse reproduisait dans la glace ou la cire avec une vibrante émotion d'art. Son imagination, très ardente et un peu malade, se complaisait parfois dans d'étranges compositions, animaux fantastiques ou masques grimaçants qui, dans la collection de la ville, apparaissent à côté d'œuvres d'une extrême sobriété de lignes.

Ce fut un artiste rare, une nature d'élite, un admirable praticien, capable de dégager la vie du modèle et de l'imposer à la matière, quelles que fussent ses rébellions.

C'est que les trois ou quatre-vingt ans. Faut-il le plaindre? A le voir revenu parmi nous dans sa beauté d'artiste, grâce au pinceau prestigieux de l'année fidèle, Mlle Breslau, et comment désormais immortelle, le mot du poète monte invinciblement à la mémoire : « Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux. »

M. de Selves et M. Chaumié, en quelques paroles improvisées, associent le gouvernement et le département à l'hommage rendu au grand artiste.

L'Election Sénatoriale de la Seine

La candidature Mascaraud. — Un « empêcheur ». — Pas de croix! — L'ours de M. Féron

Paris, 30 novembre.

L'élection d'un nouveau sénateur de la Seine — par suite l'attribution, au département, d'un siège d'inamovibilité décédé — met en émoi le parti radical, radical-socialiste et socialiste — que d'adjectifs!... — Les appétits sont en éveil. A qui le mors ou le sucre?

Tout le premier, M. Mascaraud s'est mis sur les rangs. L'honorable négociant en palmes et décorations estime qu'ayant, pour son compte, obtenu provisoirement le maximum de « distinctions » (il est officier de la Légion d'honneur, etc.), le moment est venu, pour lui, de se saisir d'un mandat qui accroîtrait son importance: ce siège sénatorial lui conviendrait à merveille.

Malheureusement, il y a dans le parti dénommé plus haut, des grinchoux et des ingrats. Parmi les premiers se classent les rédacteurs de la *Lanterne* et un député de Seine, M. Féron.

La *Lanterne* avait choisi comme son candidat, au lendemain de la grille, M. le général André. Cette compensation lui semblait bien due à l'homme éminent qui n'a emporté dans sa retraite qu'une accolade de M. Combes. Mais le souvenir de l'incident André Syveton est, pour l'instant, bien affaibli, car candidat lanternier il est maintenant à peine question.

La *Lanterne*, pourtant, n'abandonne pas ou, tout au moins, elle considère que la question de l'ancien député de Seine, M. Mascaraud ne constitue pas, pour celui-ci, des titres suffisants à entrer au Sénat. Et elle le combat énergiquement. Elle met en vedette, contre lui, la candidature de l'autre protestataire, M. Féron, et elle perçoit à jour, avec l'aide de celui-ci, la comédie qui a été organisée pour tromper une partie des électeurs sénatoriaux.

C'est la Fédération radicale, radicale socialiste et socialiste de la Seine qui a monté ce coup de main; elle a tenu une réunion, une grande réunion, puisqu'elle se composait de 74 membres... Les amis de M. Mascaraud y avaient la majorité et ils ont obtenu la désignation de leur protecteur comme candidat; 54 suffrages sur 74. M. Mascaraud serait donc en droit de compter sur cet appui « formidable » et quasi-inouï, si M. Féron ne montrait une persistance de mauvaise humeur que souligne la *Lanterne* en publiant une lettre qu'il adresse aux électeurs sénatoriaux.

Dans ce document, M. Féron fait savoir qu'il ne s'est pas rendu à la grande réunion des 74 membres de la Fédération parce qu'il lui refuse le droit « d'estampiller un candidat ». Il expose qu'une telle désignation à trop l'air de dire aux électeurs sénatoriaux : « Prenez mon ours », et il redoute que l'ours ainsi favorisé ne « reste pour compte ».

En conséquence, il se présente « modestement sans fracas », il ne demande même pas au gouvernement d'être candidat officiel, et il ajoute :

« Je ne promettrai à aucun électeur d'user de mon influence « pour le faire décorer ». Je laisse de côté ce système qui répugne à ma conscience et bien crédule, d'ailleurs, serait celui qui compterait dans ces promesses. »

La *Lanterne* loue fort ce langage indépendant et elle conclut que la réunion de la Fédération n'a eu aucun intérêt. C'est bien aussi notre opinion — mais ce n'est pas probablement celle de « l'ours »?

TROUBLES OUVRIERS AUX ETATS-UNIS

Terrible fusillade entre Syndiqués et non Syndiqués. — Nombreuses victimes.

Paris, 30 novembre.

Une dépêche de New-York, reproduite par l'*Eclair*, signale qu'à la suite du remplacement d'ouvriers syndiqués par des non syndiqués dans les usines de Zergils (Illinois), les syndiqués se sont mis en embuscade et ont engagé une fusillade contre les maisons des non syndiqués.

Ceux-ci ont mis des canons automatiques en batterie dans les fabriques et ont exécuté une canonnade qui a duré plusieurs heures. On croit que les pertes sont considérables du côté des ouvriers syndiqués.

Le Rappel Républicain réservera

une large place à toutes les communications qui lui seront adressées, concernant les Syndicats ouvriers.

La Délation dans l'Armée

Les Intentions de M. Berteaux

Nombreux incidents. — M. Hubbard et la Maçonnerie

Une Interview de M. Berteaux

Paris, 30 novembre.

M. Berteaux s'est laissé interviewer par M. Marcel Hutin. Celui-ci nous apprend que M. Berteaux travaille comme quatre et qu'il est très content. L'un et l'autre ne sont pas pour surprendre.

L'impression de M. Berteaux, depuis qu'il est ministre, est excellente, de son propre aveu. Quant aux affaires de délation, aux incidents, il déclare qu'il faut que tout cela cesse :

Mes occupations, dit-il, sont assez absorbantes, j'ai trop de bonne volonté pour qu'il ne soit permis d'exprimer le désir de voir prendre fin à tous ces incidents, qui sont capables, sans profit ni pour les uns, ni pour les autres, de perpétuer la discorde au sein de l'armée.

Interpellé par M. Hutin sur la réincorporation des trois saint-cyriens envoyés dans un régiment comme sous-officiers par le

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on gold prices and exchange rates.

De Beers... 485 R. 2.50... Goldfields... 107 R. 0.65... Rand Mines... 290 R. 1.50...

INDUSTRIEL

Industrial news and market data, including reports on various sectors and companies.

De Beers... 485 R. 2.50... Goldfields... 107 R. 0.65... Rand Mines... 290 R. 1.50...

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and news, including reports on various financial institutions and markets.

Madrid a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1903-1904 et fixé le dividende...

LE GUIDE

Le Guide: très complet et illustré du Voyageur et du Touriste. EN BEAUJOLAIS.

LOTTERIE-TOMBOLA de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon. Tirage: 15 Avril 1905. 3 Gros Lots: 10.000 fr. et 1.000 fr.

Toile Souveraine. Julie GIRARDOT. Prothésiste, pharmacien. 60 ans de succès. CONTRE DOULEURS.

Grands Magasins Universels. Aujourd'hui JEUDI 1er DECEMBRE de Distribution de Primes diverses et BALLONS AUX ENFANTS.

PHOTOGRAPHIES. Développement, retouche, tirage sur tous papiers, agrandissement photo-collage, travaux amateurs, groupe pour Sociétés à des prix exceptionnels.

La Tisane OLLAGNIER, de Villeurbanne. Aux Herbes de Pays, Dépuratives et Rafraichissantes.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables de France aux Echelles du Levant.

Mme Vve Blanchet, rue Richer, 9, a venu son fonds d'épicerie et débit de bouillottes à une personne dévouée dans l'acte.

40 ANS DE SUCCES. EMPLATRE BARBERON. L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite.

VERS et VERTIGES des enfants guéris par la Poudre Vermifuge Lion. (Le meilleur des vermifuges connus) 0.30 cent, les 3 paquets.

Moscato Spumante d'Origine ASTI-MOUSSEUX. Michel PÉRONA, Chambéry.

TUE GIBIER & TUE-MOINEAUX. sans feu, ni bruit, ni fumée. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3 à 4 oiseaux d'une même volée.

GUETRES Ceintures pour Dames. agents à la commission demandés dans principales villes. Ecrire: V. 3. V. Office de Publicité, Bruxelles.

TRESOR DES CHEVEUX. METROLE HAHN. ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR. Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu.

TUBERCULOSE. Sanatorium Bellecombe. Docteur QUINSON, Hauteville (Ain).

Pour la Publicité, s'adresser à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, rue de la République, Lyon.

TRAITEMENT BARRAJA SANS COPAHU VÉGÉTAL NI MERCURE. Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES.

La Maison du Petit St-Thomas. Rue du Bac, à PARIS. OFFRE DE Grandes Facilités de Paiement à toute Personne solvable.

150.000 francs avec UN franc !. DERNIERS BILLETS LOTERIE. Pour la Construction d'un MUSÉE à VALENCIENNES.

NEZ OREILLES. Nous sommes heureux d'apprendre aux lecteurs qu'un excellent traitement vient d'être découvert par l'Institut Drouot pour la guérison des affections du nez.

ABONNEMENTS SANS FRAIS. dans tous les Journaux du Monde. S. P. A. 52, Rue de la République, LYON.

La NOTE EXPLICATIVE et le Catalogue Général Illustré des Modes, Toilettes et Nouveautés d'Hiver.

Et ce qui m'a donné l'idée de faire cela, c'est la lecture d'une lettre que je venais de recevoir... D'autres qui appelleraient cela... te ne, j'ai mieux ne pas insister... Le baron avait eu tressaillement de ses lèvres minces... Cet homme possédait son secret... Ce qu'il offrait de lui vendre, c'était non seulement la preuve authentique du mariage de Roland, mais la preuve formelle de son indignité à lui... Ah! ce n'est plus de la comédie concertée avec le docteur Lecoutelier qu'il s'agissait maintenant!... Voilà que cet homme venait de le mettre dans cette situation abominable: dans l'impossibilité de donner désormais de sa comédie... de son obstination... de sa cruauté... la seule excuse qu'il put invoquer... Et maintenant... quand le docteur vient droit aux nouvelles... faudrait-il donc lui révéler ce qu'il ignorait encore... ce qui deviendrait non plus le récit d'une escarcelle avec un coquin... mais la confession d'une infamie... Ah! d'une infamie qu'il croyait bien inconnue de tous... enseveli à jamais dans l'oubli de dix sept années!... Et s'il ne faisait pas cet aveu au docteur Lecoutelier... l'autre quand il verrait les négociations traîner en longueur... l'autre partait avec son dossier pour le vendre ailleurs... C'est à ces femmes que, tout droit, il traitait porter, non seulement l'acte de mariage de Roland, mais le sésame qui le rendait libre, dans la rue, M. le baron de Lorgère ne pechait pas à l'ignorance... Elle démontrait qu'il y avait chez lui un petit prix que je ne me permettais pas de qualifier... mais que d'autres qualifieraient... j'en ai peur...